

MOT DU MAIRE

Je suis heureux de vous retrouver dans ce nouveau bulletin municipal pour vous faire part de la vie de la commune, des événements, des actualités communales et des informations pratiques.

Cet été encore, l'animation culturelle à Montreuil a été très dense et cela grâce à nos associations dynamiques : pas moins de 15 événements ont été organisés par le collectif associatif autour des mercredis Festi'Guinguette et des vendredis Festi'Bistro, sans oublier la fête de l'école organisée par l'équipe enseignante et l'APAE, la fête du Village et le vide-grenier organisés par le Comité des fêtes, l'exposition photo du club photos, et j'en oublie. Tous ces moments de rencontre et de partage forgent le bien vivre à Montreuil !

Nous nous étions retrouvés au mois de mai pour l'inauguration de l'espace Maine et les vestiaires, où nous évoquions la volonté de re-développer une dynamique sportive à Montreuil. C'est chose faite puisque nos vestiaires ont été utilisés cet été par le club de hand du Lion d'Angers dans le cadre d'un camp de jeunes en juillet. Depuis septembre, le club de rugby de Segré et le club de foot de Saint-Martin utilisent cet espace pour l'entraînement des jeunes (5-12 ans pour le Rugby/ U15 et U17 pour le foot), mais aussi pour l'entraînement d'une équipe de rugby séniors. L'espace Maine est également mis à disposition des familles et des associations.

Cette année encore, le conseil municipal a souhaité renouveler son action « Argent de poche ». Nous remercions Alix qui s'est engagé sur 3 jours et a travaillé avec David début juillet.

Les parcelles du lotissement du Grand Clos sont en vente depuis le mois de mars. A ce jour, la situation économique et les conditions d'emprunts ralentissant les projets, seuls deux lots sont commercialisés sur les dix lots proposés.

Le développement des énergies durables est plus que jamais d'actualité, et la production d'énergie solaire sur les bâtiments communaux est une possibilité pour mieux gérer nos besoins et à terme notre budget. Le conseil municipal a donc réalisé des études de faisabilité pour réfléchir à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie et de l'école. Ainsi, les travaux sur la mairie seront réalisés cet automne, et ceux de l'école sont prévus au cours du premier semestre 2024, pour un coût global de 65 000 €.

D'autres projets sont également en cours : celui de finaliser l'aménagement de la voirie de la Résidence du Parc et le parking derrière la mairie (travaux prévus en début d'année 2024), puis l'étude de l'aménagement de la place de la mairie.

Enfin, je vous convie à la **cérémonie du 11 novembre** qui aura lieu le samedi 11 novembre à **11h30 au cimetière, suivi d'un verre de l'amitié.**

Je vous souhaite de passer un bel automne et de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire
Vincent Vignais

Réunion publique

Le maire et le conseil municipal ont le plaisir de vous convier à une réunion publique

le mardi 7 novembre à 20h30 à la Salle des fêtes.

Ce moment de rencontre sera l'occasion de vous présenter le futur projet d'aménagement de la place de la Mairie, mais également de vous informer sur le plan d'accélération des énergies renouvelables pour lequel des futures zones géographiques devront être définies par le conseil municipal.

TARIFS DE LA CANTINE DES QUENIAUX

Depuis la rentrée de septembre, la commune (avec le groupement de commandes de la CCVHA) a changé de prestataire pour la fourniture des repas. L'entreprise RESTORIA, basée à Angers, a été retenue à l'unanimité lors des séances dégustation.

Le coût du repas payé à Restoria est de 3,058€. Le coût des charges (personnel de restauration, matériel, équipement) payées par la commune est de 2,008€ par repas. Soit un cout réel de 5,066€ par repas.

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la part payée par les familles. Elle reste à 4,55€ par repas.



Le reste à charge (0,516€ par repas) est supporté par la commune, soit une enveloppe annuelle de 4 644€ (pour les 9 000 repas servis sur l'année scolaire).

URBANISME – NOUVELLE COMPÉTENCE INTER-COMMUNALE

Montreuil-sur-Maine est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé en 2020. Ce document détermine les règles d'urbanisme applicables sur la commune et est consultable en mairie ou sur le site « geoportail-urbanisme ».

En 2021, cette compétence a été confiée à notre inter-communalité, la CCVHA. Afin de garantir un aménagement et un développement harmonieux et continu à l'échelle des 16 communes du territoire de la CCVHA, celle-ci entreprend de se doter d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document de planification et outil règlementaire de l'urbanisme devra concilier les attentes des habitants et les exigences d'un territoire

responsable, avec son développement. Le PLUi se substituera dès son approbation aux documents existants (notamment notre PLU actuel).



Pour l'élaboration de ce PLUi, une phase de concertation est débutée, pendant laquelle les habitants peuvent réagir, s'exprimer sur les différents documents et formuler des propositions et des observations. Des réunions publiques et des permanences seront programmées. Mais d'ores et déjà, le dossier de concertation est consultable en mairie aux horaires de permanence, et un registre est mis à disposition des habitants à la mairie pour recueillir les observations et propositions exprimées.



Le repas du CCAS aura lieu samedi 28 octobre au « Rendez-vous des chasseurs » à Segré.

MONTREUIL SPORTIVE

Les entrainements de rugby du club segréen RCHA ont lieu sur le terrain de Montreuil le jeudi de 18h15 à 19h30 pour l'entrainement des jeunes et le vendredi de 20h00 à 22h00 pour l'entrainement des seniors.



Les entrainements de foot des jeunes du club Le Lion d'Angers / Saint Martin du Bois ont lieu le lundi de 18h30 à 20h00 pour les U15 et vendredis soirs de 18h45 à 20h15 pour les U17.

ANIMATIONS CULTURELLES

Le programme culturel automne-hiver 2023/2024, soutenu par la CCVHA, prévoit deux animations à Montreuil !

Le Duo "La truite à fourrure" s'installera dans la salle des fêtes de Montreuil-sur-Maine pour nous entraîner dans leurs histoires.

ÉNERGIES RENOUVELABLES



Les communes sont tenues de proposer des zones d'accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAE nR) avant la fin de l'année. Une concertation de la population sera organisée par voie électronique du 13 novembre au 8 décembre 2023, via le site internet de la Communauté de communes des Vallées du Haut Anjou.

 <https://www.valleesduhautanjou.fr/>



➔ **Galope Cheval**
📅 samedi 25 novembre, à 10H
à partir de 4 ans (durée 45 min)

➔ **Frère lapin se déchaîne**
📅 samedi 25 novembre, à 17H
à partir de 7 ans (durée 55 min)

▶ **SPECTACLES GRATUITS**

NUMÉRIQUE

► DEMANDE DE TITRES D'IDENTITÉ

➔ Simplifiez vos démarches !

Pour toute demande de carte d'identité ou de passeport, avant de vous rendre en mairie, connectez-vous sur ants.gouv.fr. Vous pourrez ainsi compléter une pré-demande en ligne.

► FRANCE SERVICES

Si vous rencontrez des difficultés dans vos démarches administratives, n'hésitez pas à faire appel à France Services au Lion d'Angers.

► PERMANENCES NUMÉRIQUES



D'octobre 2023 à juin 2024, des permanences numériques thématiques **tout public** sont organisées sur le site France Services du Lion d'Angers.

Des séances de 2h à destination de toute personne résidant sur le territoire et rencontrant des difficultés à l'usage de la tablette, de l'ordinateur et du smartphone sont proposées le jeudi de 14h à 16h.

Ces permanences sont gratuites et animées par Bastien SUIRE, le conseiller numérique du Syndicat Anjou Numérique.

Informations et inscriptions auprès de :
Laurie LO PINTO
Animatrice sociale CIAS
☎ 07.57.47.70.77

► INNOV'NUM ORDI

Les ateliers de familiarisation à l'informatique INNOV'NUM ORDI initiés par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) reprennent cette année. Ils s'adressent à toute personne âgée de 60 ans minimum, débutante ou non-initiée à l'utilisation de l'ordinateur.

Ces ateliers se présentent sous la forme de 4 séances de 2h au cours desquelles les participants peuvent découvrir les bases de l'utilisation de l'ordinateur : premiers pas sur l'ordinateur (premiers gestes, souris, clavier), navigation sur internet, boîte mail, tri et rangement des fichiers.

Ces ateliers sont gratuits, et sont limités à 8 personnes.

Une session est prévue à Montreuil-sur-Maine entre le 14 et le 24 mai 2024.

Inscriptions auprès de :
Laurie LO PINTO
☎ 07.57.47.70.77

France
services

➔ France Services - Pôle santé social

📍 1 avenue Philéas Fogg
49220 Le Lion d'Angers
☎ 02 41 32 33 36

▪ Horaires d'ouverture

Lundi : 9h - 12h, 13h30 - 16h30
Mardi : 9h - 12h, 13h30 - 16h30
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 9h - 12h, 13h30 - 16h30
Vendredi : 9h - 12h

➔ Navigation sur internet

📅 5 octobre et 23 novembre
Se connecter, faire des recherches par mots-clés, choisir les bons résultats, ...

➔ Messagerie et boîte mail

📅 12 octobre et 30 novembre
Bien choisir sa boîte mail, envoyer et recevoir des mails avec des pièces jointes, trier ses mails, ...

➔ L'univers des applications

📅 19 octobre et 7 décembre
Découvrir les applications, apprendre à les installer et les désinstaller, ...

➔ Tri et rangement des fichiers

📅 9 novembre et 14 décembre
Reconnaître les différents types de fichiers, manipuler les fonctionnalités de l'explorateur de fichier, transférer des fichiers, photos, les organiser...

➔ Les bonnes pratiques

📅 16 novembre et 21 décembre
Protéger et sécuriser son appareil, paramétrer, nettoyer, mettre à jour, ...

Gardons le contact !

Suivez la page Facebook :

@CommuneMontreuilSurMaine

Utilisez la boîte à idées :

communicationmontreuilsurmaine@gmail.com

Mairie

☎ 02.41.95.32.03
✉ mairie@montreuilsurmaine.fr
🌐 <http://www.montreuilsurmaine.fr>

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h - 12h
Mercredi : 9h - 12h, 15h - 17h (sur RV)
Vendredi : 14h - 17h30
Samedi : 10h30 - 12h

GESTION DES DÉCHETS

► NOUVEAUX BACS ET NOUVELLES RÈGLES DE TRI !

Dans le cadre de l'harmonisation sur le territoire des 3RD'Anjou (syndicat chargé de la collecte des déchets), les modalités de gestion de vos déchets vont évoluer à compter du 1^{er} janvier 2024.

► Les bacs jaunes arrivent ! Fini le dépôt des emballages aux points d'apport volontaire.

Afin de faciliter votre geste de tri, les 3RD'Anjou vont vous équiper d'un bac jaune où pourront être déposés en vrac **tous les emballages et tous les papiers** à partir du 1^{er} janvier 2024.



► Mais aussi de nouveaux bacs gris !

Un nouveau bac gris va également vous être distribué car de nouveaux camions vont collecter vos déchets. À partir du 1^{er} janvier 2024, SEUL ce nouveau bac gris pourra être collecté, les anciens bacs utilisables jusqu'à la fin du mois de décembre 2023 seront retirés dans les premières semaines de l'année 2024. Les anciens bacs seront réemployés sur d'autres territoires (facturé en cas de non-retour).

Veuillez noter également que votre forfait annuel passe de 13 à 10 levées pour les ordures ménagères.

► Un emplacement sur la voie publique bien défini !

La collecte de ces nouveaux bacs se fera sur un emplacement précis. En effet, dans certaines rues, de nouveaux camions avec un bras robotisé vont collecter les bacs. Pour pouvoir être collectés par ce bras, ceux-ci devront être déposés sur des marquages au sol (lorsqu'ils sont présents) et ouverture du couvercle côté rue.



Les 3RD'Anjou sont partenaires de l'éco-organisme Ecomaison pour valoriser les déchets d'éléments d'ameublement (DEA) apportés dans les déchèteries du syndicat.

► QUE METTRE DANS LA BENNE OBJETS ET MATÉRIAUX DE LA MAISON ?

- Mobilier intérieur et extérieur : canapés, fauteuils, chaises, meubles de rangement, tapis, stores, tables, etc.
- Literie : cadres de lit, matelas, sommiers, oreillers, couettes, peluches, etc.



Les bacs seront collectés le même jour dans des camions à 2 compartiments séparés, l'un pour les ordures ménagères et l'autre pour les emballages et les papiers. Attention les bacs devront être sortis la veille au soir du jour de collecte. Des consignes de collecte et le calendrier 2024 (comprenant les nouveaux jours de collecte) seront remis lors de la distribution des bacs.

► La facturation à compter de 2024

Les modalités de financement évoluent. À compter du 1^{er} janvier 2024, la grille de tarification évolue, la collecte et le tri des emballages et des papiers représentent un coût qui sera répercuté sur la grille tarifaire.

Afin de permettre à chacun d'adapter son comportement, pour les particuliers, les levées supplémentaires du bac jaune (au-delà des 12 levées comprises/an) seront comptabilisées en 2024 mais ne seront pas facturées.

► Distribution des bacs en cours

La distribution des bacs est en cours au sein de votre commune ! Si vous n'avez pas encore réservé vos bacs, contactez le prestataire sur le site enquete9.com ou au 02 52 35 26 65.

► Des questions ?

Le syndicat des 3RD'Anjou assurera une permanence à la mairie de Montreuil-sur-Maine le **mercredi 13 décembre de 9h00 à 12h00**.

Anne-Cécile, notre secrétaire de mairie, est également à votre disposition aux horaires de permanence pour répondre à vos questions.

► Sont acceptés les meubles mono ou multimatériaux

- Bois : massif, panneaux de particules, médium
- Mousse, latex, tissu, cuir
- Plastique
- Ferraille
- Verre, pierre, céramique

► Sont acceptés les meubles quel que soit l'état :

- Meubles cassés, abîmés, en morceaux
- Matelas, fauteuils, canapés salles, déchirés

► Sont acceptés les meubles démontés

- Meubles démontés à l'état de planches
- Meubles avec de la quincaillerie fixé dessus
- Meubles avec des miroirs, du verre
- Étagères, montants de meubles métalliques



GARAGE J.M. Automobiles
Rocade Angers-Segré
49220 LE LION D'ANGERS

Nicolas MADIOT

Vente Véhicules Neufs - Occasions
Mécanique - Dépannage - Tôlerie - peinture
Réparation et remplacement de pare-brise

Station de lavage - Véhicules de location

jmauto49@orange.fr - Tél. 02 41 95 31 07



Les P'tits Toqués

100% Frais

DAINVAUX
Renov'Anjou

Depuis plus de 40 ans à votre service

- MAÇONNERIE
- BÉTON ARMÉ
- TAILLE DE PIERRE
- RESTAURATION
- RAVALEMENT
- ASSAINISSEMENT
- SABLAGE

Tél. : 02 41 69 85 94
www.dainvaux-renovanjou.fr
contact@dainvaux-renovanjou.fr

8 Grande Rue - BP 50004
Châteauneuf-sur-Sarthe - 49330 LES HAUTS D'ANJOU

LA GUINGUETTE ANJOUÉE
BISTRO AMBULANT

**PRESENT LE MERCREDI
DES SEMAINES PAIRES
SUR LE BORD DE LA MAYENNE**

Produits locaux et artisanaux
Boissons chaudes, Softs, Bières et vins

CONTACT: Julien ABLIN
laguinguetteanjouee
06 37 33 44 08
laguinguette.anjouee@gmail.com

Privatisation possible:
- Mariage
- Anniversaire
- Festival
- Entreprise

SUPER U
Pays Lionnais

FORMUL' OPTIQUE

Pour tous les besoins, toutes les envies, tous les budgets

Amélie Placais
Opticienne diplômée

C'Est Super U - Rue du Lionnais
49220 Grez-Neuville
02.41.25.43.66



**BOULANGERIE
PATISSERIE**

LE LION D'ANGERS

CENTRE VILLE - ZA GROSSEPIERRE
02 41 95 31 15 - 02 41 76 64 52

ST MARTIN DU BOIS
02 41 61 31 31



PAYSAGISTE Conception, Réalisation et Entretien de Jardin
www.murmuredaupaysage.com

MURMURE D'EAU

Tél. : 02 41 95 89 86
ZA de la Sablonnière 49220 Le Lion d'Angers

SARL Cyril VIVIEN
Forge - Serrurerie
ZA La Fontaine - 49330 Champigné
Tél. : 02 41 77 98 60 - Fax : 02 41 43 79 09
Port. : 06 89 03 44 94
viviencyril@orange.fr

MAILLET Ludovic

- PLOMBERIE
- SANITAIRE
- CHAUFFAGE
- CLIMATISATION

VENTE & INSTALLATION
NEUF / RÉNOVATION

6, rue de la Maréchalerie - 49220 Le Lion d'Angers
02 41 93 18 29 - sarl.maielletludovic@orange.fr
www.sarlmaielletludovic.fr

NOUVEAU : Service de CARRELAGE et FAÏENCE

Propriétés-privées.com
La nouvelle espèce immobilière

Audrey RICHÉ
Conseillère en immobilier indépendante
a.riche@proprietes-privees.com
06 72 49 73 46